



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 305 - 11 février 2016

- Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - Loi sur le Renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel : ADOPTÉE ! - MMF France - Page 1
  - 2 - Le piège tendu aux femmes - Sabine Panet - Edito magazine belge Axelle - Source : Entre les lignes entre les mots - Page 2
  - 3 - Viols : Quand le danger vient de son partenaire - Anne-Claire Thérizols - Le cercle Psy
  - 4 - La prostitution est une violence, pas un thème de soirée - Réaction à la tenue de la soirée « Mémé fait sa chaude » du 13 février prochain - Strasbourg - Association La Lune - Page 4
  - 5 - 13ème Journée internationale de la tolérance zéro aux mutilations sexuelles féminines : L'urgence de mettre fin à une violence extrême faite aux filles et aux femmes - Le HCEfh
  - 6 - Débat : « Féminisme et Antimilitarisme » - 13 février - Maison des Femmes Montreuil
  - 7 - Exposition : « Égalité, Mon Œil ! » - Du 8 février au 8 mars - Page 6
  - 7bis - La Maison des Femmes de Paris souffle ses 35 bougies - 13 février - Page 6
  - 8 - Théâtre : « J'ai trop trimé » - Compagnie Théâtre des Turbulences - La Maison des Femmes de Paris, RAJFIRE, Femmes Migrantes Debout ! et AWODIAG - 24 février - Page 6
  - 9 - Livre : « Penser avec Françoise Collin. Le féminisme et l'exercice de la liberté » - Page 7
  - 10 - Pourquoi les femmes sont-elles moins bien rémunérées que les hommes dans les trois fonctions publiques ? - Chloé Duvivier, Joseph Lanfranchi, Mathieu Narcy - Centre d'études de l'emploi - Page 7
- 

### TEXTES

#### 1 - Loi sur le Renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel : ADOPTÉE ! - MMF France

La Marche Mondiale des Femmes se réjouit tout particulièrement de l'adoption par l'Assemblée nationale, ce mercredi 3 février, de la loi de Renforcement de la lutte contre le Système prostitutionnel", après 5 années de combats et plus de 2 années d'allers et retour entre l'Assemblée Nationale et le Sénat.

La bataille a été souvent rude, pénible, interminable, mais aussi jalonnée de moments collectifs intenses, portée par les plus de cinquante associations réunies dans le Collectif Abolition 2012. Nous les remercions toutes, ainsi que les député-es et sénatrices.sénateurs qui y ont passé tant de temps et d'énergie.

Il nous reste maintenant à veiller à que les moyens suivent vraiment afin que les personnes prostituées puissent envisager une nouvelle vie en toute tranquillité, protégées et accompagnées tout au long de leurs parcours. C'est pour elles que nous avons voulu cette loi.

Avant la promulgation définitive, nous l'espérons avant fin avril, par le Président de la République, le texte va repasser une dernière fois dans chaque chambre, mais en principe sans changement. Savourons cette victoire, il y en a tant d'autres à gagner !

**2 - Le piège tendu aux femmes** - Sabine Panet - Edito magazine belge Axelle - Source :  
Entre les lignes entre les mots

Nous faire croire que les violences sexuelles sont l'apanage de tels ou tels hommes ne sert qu'à dédouaner les autres et à diviser les femmes. Pas d'effet mystère : le piège, c'est notre division. Nous sommes toutes des femmes face au patriarcat. Bien évidemment ce complexe système de domination s'exprime différemment dans la vie de chacune : parfois brutalement, parfois de manière plus subtile. Nos réalités ne sont pas les mêmes, qu'on soit une Équatorienne de la communauté de Sarayaku en lutte contre les multinationales pour préserver son mode de vie ancestral ; une Syrienne réfugiée au Liban, ayant fui la guerre et tentant de s'émanciper économiquement pour la première fois ; une ouvrière belge en grève pour réclamer l'égalité salariale ; une jeune Française tentée de subir une opération esthétique sur son sexe afin de le faire correspondre à un illusoire idéal ; une reine du hip hop américaine que le racisme a transpercée et qui chante les injustices ; une universitaire européenne prenant la plume pour raconter l'histoire d'une petite fille muselée...

Ces femmes composent notre numéro. Les unes avec les autres et non pas les unes contre les autres.

Qu'apprenons-nous enfant ? Que les femmes ne peuvent pas compter les unes sur les autres. Les princesses des contes de fées, Cendrillon, Blanche-Neige, la Belle au bois dormant, sont des héroïnes solitaires. Leurs seules amies sont imaginaires. Elles doivent se débrouiller par elles-mêmes, livrées en pâture à la violence familiale ou au fracas du monde. Leur job : apprendre aux petites filles les bases du patriarcat. Tu es femme : tu dois te glisser dans d'étroites contraintes que tu finiras par accepter, tu vas souffrir pour t'en sortir, les femmes seront jalouses de toi et tu ne pourras te reposer sur personne à part sur l'homme qui te délivrera de ta condition (et qui te tiendra à sa merci, toi et tes enfants). L'image repoussante de la sorcière nous incite à nous méfier des femmes de savoir. La haine de la méchante belle-mère nous apprend à craindre les veuves et les divorcées. La femme âgée décrépite et folle nous fait comprendre qu'en dehors de la reproduction, point de salut.

Au fil des ans, cela continue. L'appel au catch entre femmes. À qui profite le crime ? Aux spectateurs du match. Aux entraîneurs.

Et aujourd'hui ? Nous faire croire que les violences sexuelles sont l'apanage de tels ou tels hommes ne sert qu'à dédouaner les autres et à diviser les femmes. Montrez-nous un pays où les femmes n'ont jamais peur de se promener seules la nuit. Une région où les violences conjugales sont bannies. Une capitale sans viol. Sans inceste. Sans agressions sexuelles. Sans sexisme. Cela n'existe pas.

Les femmes ne sont pas un argument politique, elles ne sont pas une variable d'ajustement diplomatique ou économique. Elles sont la moitié de l'humanité. Et elles en ont vraiment pardessus la tête de voir leurs droits instrumentalisés partout et respectés nulle part.

Les féministes ne sont pas là pour alimenter à la demande les indignations de circonstance. Elles n'attendent pas les histoires qui émeuvent les médias et les politiques pour se mobiliser et pour proposer des solutions. Des solutions qu'elles inventent les unes avec les autres. Unies et solidaires.

**3 - Viols : Quand le danger vient de son partenaire** - Anne-Claire Thérizols - Le cercle Psy  
En France, la moitié des femmes violées le sont par leur conjoint. Il est rarissime qu'elles portent plainte. Pourquoi un tel tabou ?

Selon les principales données sur les violences au sein du couple, y compris sexuelles, publiées en novembre 2014 par l'Observatoire national des violences faites aux femmes <sup>(1)</sup>, 86 000 femmes de 18 à 75 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viols chaque année en France et, dans 86 % des cas, la victime connaît son agresseur. 10 % seulement des victimes déclarent avoir porté plainte. Quant aux viols conjugaux, ils représentent la bagatelle de 50 % des viols sur femmes adultes et seuls 2 % d'entre eux font l'objet de plaintes. C'est dire si les femmes se taisent, tant le sujet est tabou. Le « devoir conjugal » se mariant depuis toujours à la « présomption de consentement », il a fallu du temps et beaucoup de souffrances pour que le législateur s'en mêle. Le fait d'être conjoint ou ex-conjoint ne constitue une circonstance aggravante du viol que depuis 1996. Il a fallu attendre 2006 pour que le viol entre époux soit légalement reconnu, et 2010 pour que le consentement a priori des conjoints aux relations sexuelles ne figure plus dans les textes de loi. Enfin, désormais, la convention d'Istanbul qui date de 2011 <sup>(2)</sup> reconnaît aussi comme un viol le fait de contraindre une personne à subir un viol par une autre personne. La loi a donc, ces dernières années, bien avancé. La violence sexuelle au sein du couple a-t-elle pour autant régressé ? « La loi du silence, le déni, l'absence de reconnaissance et l'abandon des victimes de viol règnent encore en maîtres », commente Muriel Salmona, psychiatre traumatologue, présidente-fondatrice de l'association Mémoire traumatique et victimologie et auteure de *Violences sexuelles, les 40 questions-réponses incontournables* (Dunod, 2015).

*Le couple, une zone de non-droit ?* : Le couple rime toujours avec consentement tacite et peut facilement être considéré comme une zone de non-droit. Et puis au fait, qu'appelle-t-on une violence sexuelle ? Car sans parler d'un viol avec pénétration à proprement parler, il existe mille et une formes de ces violences. Selon la loi, il s'agit de violences à caractère sexuel, avec ou sans contrainte physique, commis par un ou plusieurs individus avec violence, contrainte, menace ou surprise, sans le consentement de la personne visée... Mais quid de la notion de consentement quand une femme se dit que si elle ne joue pas le jeu sexuel attendu de son compagnon, il la trompera peut-être, la quittera ? Muriel Salmona explique la complexité d'identification des violences sexuelles au sein du couple : « Il y a des contraintes morales et financières importantes dans le couple, et la pression est le plus souvent présente dans les rapports amoureux. Si tu m'aimes, tu vas faire ça pour moi. Et puis, sous couvert d'avoir une sexualité épanouie, l'idée est largement admise qu'il serait tout à fait excitant de commettre certaines violences. La femme, et cela fait partie de la culture du viol entretenue par une pornographie omniprésente, est encore considérée comme aimant la contrainte. La violence, l'atteinte à la dignité, l'humiliation, tout ça est considéré comme appartenant à la sexualité alors que c'est de la violence ». Et d'ajouter que les femmes, en majorité, ont souvent subi des violences sans même en avoir conscience et que, si elles n'en avaient pas subi, elles auraient exactement les mêmes désirs que les hommes.

*Des traumatismes difficiles à combattre* : « Même si quelqu'un consent à renoncer à sa dignité, on n'a pas le droit d'en profiter », explique Muriel Salmona. Derrière la question des victimes de violences sexuelles conjugales se cache aussi celle des violences que l'on peut se faire à soi-même en acceptant d'entrer dans un jeu sexuel que l'on ne désire pas. Quand il y a une violence dans la relation sexuelle, les victimes entrent dans un processus bien connu des traumatologues : « Une anesthésie émotionnelle dangereuse qui fait que la victime ne ressent plus le mal-être, la douleur et les émotions comme elle le devrait, qu'elle se comporte comme

un automate, ce qui accentue le phénomène d'emprise de l'agresseur », précise Muriel Salmona, avant de souligner qu'il est bien difficile de sortir une victime du piège de la violence conjugale : « Quand elle arrive à sortir du processus, l'anesthésie disparaît et la mémoire traumatique des violences réapparaît. La plupart du temps, elle peut avoir l'impression qu'elle va beaucoup plus mal depuis qu'elle n'est plus en contact avec son agresseur. Du coup, elle peut avoir envie d'y retourner. » Une autre manière de s'anesthésier pour oublier une blessure d'amour que l'on préfère faire taire.

**4 - La prostitution est une violence, pas un thème de soirée - Réaction à la tenue de la soirée « Mémé fait sa chaude » du 13 février prochain - Strasbourg - Association La Lune**  
L'année dernière, Osez le féminisme ! 67, soutenue par 6 associations strasbourgeoises, dénonçait la tenue de la soirée « Mémé fait sa chaude » à l'occasion de la Saint-Valentin et dans le cadre de l'opération Strasbourg Mon Amour, organisée par la Ville de Strasbourg. Cette année, une nouvelle soirée de ce type est prévue le 13 février toujours dans le cadre officiel de Strasbourg Mon Amour. Alors que la loi sur l'abolition du système prostitueur est dans les dernières phases d'adoption au parlement, cette soirée contribue à promouvoir une image faussée de la prostitution : libre, glamour, épanouissante. C'est pourtant loin d'être le cas.

Nous le répétons à Frank Meunier, propriétaire du bar « Mémé dans les Orties », dans lequel se déroulera la soirée « Mémé fait sa chaude » : « Le milieu de la prostitution se caractérise par la violence de manière générale, exacerbée à travers les maisons closes et vitrines, que les personnes ayant connu la prostitution comparent elles-mêmes aux vitrines de boucheries. Le consentement mutuel est absent dans la prostitution, il est en effet remplacé par un échange d'argent. Le désir ou l'absence de désir de la personne prostituée n'est jamais pris en compte.

En plus de la violence que constitue en soi l'activité prostitutionnelle, les violences commises par les clients et les proxénètes contre des prostituées sont fréquentes, il s'agit très souvent de viols, viols collectifs, humiliations, coups, menaces sur elles et/ou leur famille, ce à quoi s'ajoute la traite dont 4 millions de femmes et filles sont victimes chaque année à des fins de prostitution. Face à cette réalité, confondre prostitution et sexualité libre nous paraît impossible. »

Nous avons interpellé Jean-Jacques Gsell, président de l'Office de tourisme de la ville de Strasbourg au sujet de cette soirée. Il avait alors refusé toute analyse approfondie de l'impact que cette soirée pourrait avoir en termes d'acceptation sociale des violences contre les femmes. En acceptant cette soirée dans le cadre d'une opération officielle et alors que la ville de Strasbourg s'est engagée sur la voie de l'abolition du système prostitueur au côté des associations, les autorités font preuve d'incohérence et refusent d'entendre une parole alternative à celles d'intérêts économiques qui banalisent les violences contre les femmes.

Nous avons rencontré Mr Meunier l'année dernière. A l'issue de cette rencontre, il avait assuré avoir entendu nos critiques et avait envisagé de reconsidérer la tenue de cette soirée. Force est de constater aujourd'hui que l'éthique et la prise en compte de l'avis d'une partie de sa clientèle ne fait pas autant partie de ses priorités et que la promotion de la prostitution.

Aujourd'hui, nous sommes en colère de voir que l'activité prostitutionnelle est une nouvelle fois associée à l'imagerie de la Saint-Valentin. Nous ne pouvons tolérer une nouvelle fois cette glamourisation des violences contre les femmes, à l'occasion d'une fête supposée célébrer l'amour libre et consenti.

C'est pourquoi nous, appelons au boycott de la soirée du 13 février, mais également à

interpeller la Ville de Strasbourg et Mr Meunier sur les réseaux sociaux à l'aide des hashtags #MeunierTuDors et #MéméFaitSonProxo. Pour mettre fin à la glamourisation des violences contre les femmes, pour une sexualité libre, désirée et consentie, rejoignez le mouvement !

*Les associations signataires : Osez le Féminisme! 67, Les effronté-e-s 67, SOS Femmes, Le Mouvement du Nid - délégation du Bas-Rhin, Le Planning Familial 67, La Lune lesbiennes féministes Strasbourg, Le CIDFF 67 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)*

## **5 - 13ème Journée internationale de la tolérance zéro aux mutilations sexuelles féminines : L'urgence de mettre fin à une violence extrême faite aux filles et aux femmes - Le HCEfh**

Les mutilations sexuelles féminines peuvent prendre différentes formes (scarification, excision du clitoris et des petites lèvres, suture des lèvres...), et être motivées par différentes raisons non médicales (coutume, religion, pression sociale...). Mais toutes ces mutilations bafouent les droits fondamentaux des femmes et des filles, leur dénie la maîtrise de leur corps et les assignent à un statut d'infériorité. Ces pratiques intolérables et inexcusables peuvent provoquer une absence de plaisir sexuel et de graves problèmes de santé (hémorragies, problèmes urinaires, stérilité, complications lors de l'accouchement...).

Le 6 février, pour la 13<sup>ème</sup> année, l'ONU et des milliers de voix à travers le monde - notamment associatives et politiques - appelleront à la tolérance zéro face aux mutilations sexuelles féminines (MSF). Il y a urgence à agir, comme en attestent les chiffres fournis par l'ONU :

- 125 millions de femmes mutilées dans le monde. ; 15 millions de jeunes filles, âgées de 15 à 19 ans, risquent de subir des mutilations génitales féminines d'ici à 2030 si la tendance perdure à ce rythme.

Il y a urgence à agir pour que ces mutilations reculent partout. Cette pratique n'est toujours pas interdite par exemple dans 33 pays sur 54 du continent africain, bien que la tendance soit au recul comme l'illustre la décision du Président de la Gambie en novembre dernier. Le Haut Conseil à l'Egalité appelle la France à poursuivre et amplifier sa diplomatie des droits des femmes en ce sens.

En France, le phénomène existe et concerne des milliers de femmes qu'il est urgent de mieux protéger, et mieux accompagner. Bien que les enquêtes exhaustives fassent défaut, comme c'est le cas pour la plupart des violences machistes, la dernière en date - de 2004 - estime entre 42 000 et 61 000 le nombre de femmes adultes excisées résidant en France. 12 ans après la dernière étude sur le sujet, le Haut Conseil à l'Egalité souhaite que ces chiffres soient précisés et actualisés.

Ces pratiques sont passibles d'une peine de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 € d'amende, en tant que violences ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, et de 20 ans de réclusion criminelle si la mutilation est commise sur un.e mineur.e de moins de quinze ans par toute personne ayant autorité sur le.la mineur.e.

A l'occasion la Journée internationale de la tolérance zéro aux mutilations sexuelles féminines, le Haut Conseil à l'Egalité salue l'engagement des associations telles que le Gams ou Excisions, parlons-en!, aux côtés des femmes victimes et rappelle la prise en compte de celles-ci, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, sur la plateforme téléphonique « 3919 ».

## **DÉBATS, CONFÉRENCES, EXPOS, SORTIES MILITANTES...**

**6 - Débat : « Féminisme et Antimilitarisme » - 13 février - Maison des Femmes Montreuil**

Conférence débat contre la déchéance de nationalité, l'état d'urgence et la guerre. En présence d'Andrée Michel Auteure de "Féminisme et anti-militarisme»

Intervenantes : Jules Falquet, sociologue Les liens entre la guerre extérieur et la guerre intérieure ; Djohar Sidhoum-Rahal, juriste Déchéance de nationalité pour les « bi-nationales" ; Lucia Direnberger, sociologue Internationalisation de la "lutte contre le terrorisme" et renforcement de l'hétéro- nationalisme ; Organisation de Femmes-Egalité

Les effets de l'état d'urgence et de la guerre sur la vie quotidienne des femmes ; Collectif féministe de solidarité avec Kobanê, La situation vue depuis le Kurdistan

*Samedi 13 février, 16h30, Maison des Femmes de Montreuil- 24/28 rue de L'Eglise - 93100 Montreuil, Tél : 01 48 58 46 59 - [www.maisondesfemmes.org](http://www.maisondesfemmes.org)*

### **7 - Exposition : « Égalité, Mon Œil ! » - Du 8 février au 8 mars**

Avec les œuvres, entre autres, de l'Atelier de création graphique, Claude Baillargeon, Jan Bajtlik, Trix Barmettler, Laurence Barrey, Maïc Batmane, Michal Batory, Hélène Bernardat, Michel Bouvet, Eddy Brière, Roman Cieslewicz, Pascal Colrat, Yv Corbeil, Delluc, DEFMA, Dugudus, Stéphane Dupont, El Fantasma de Heredia, Anke Feuchtenberger, Laurianne Folinais, Formes vives, Förm, Sarah Fouquet, Vanina Gallo, Marie Gandois, Mariana Garcia, Christophe Gaudard, Les Graphistes associés, Grapus, Guerrilla girls, Pop Ilke, Eva Kretschmer, Iga Kucharska, Marion Kueny, Anne-Marie Latrémolière , Anette Lenz, Alain Le Quernec, Lilith's Revolution, Sebastian Lörcher, Luba Lukova, Alejandro Magallanes, Elsa Maillot, Sébastien Marchal, Pierre Mendell, François Miehe, Silke Muller, Emanuela Not, Nous Travaillons Ensemble, Annick Orliange, Ouf atelier, Muriel Paris, Gérard Paris-Clavel, Anne Preiss, Michel Quarez, Carolina Rojas, Mowana Sabeh, Thierry Sarfis, Teresa Sdrulevich, See Red Women's Workshop, Klaus Staeck, Yoly Petra Stroeve, Jana Traboulsi, Un Mundo Feliz, Vanessa Vérillon et de l'association Artemisia pour la promotion de la bande dessinée féminine avec des planches originales et le "Métro au féminin" de Sylvia Radelli, illustré par Chantal Montellier.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h30 / samedi de 10h à 17h. Vernissage lundi 8 février à 20h  
Espace Niemeyer - siège du Parti communiste, 2 rue Mathurin Moreau - Paris 19e (Métro Colonel Fabien).

### **7bis - La Maison des Femmes de Paris souffle ses 35 bougies - 13 février**

35 ans de luttes pour les droits des femmes, d'espaces inter-associatifs pour les groupes féministes et/ou lesbiens, de luttes contre les violences sexistes, d'actions solidaires pour l'émancipation et l'accès aux droits de toutes, d'initiatives pour une égalité réelle entre les femmes et les hommes. Féministes tant qu'il le faudra !

*Nous vous invitons à souffler ces 35 bougies le 13 février à partir de 19h à la Maison des Femmes de Paris, 163 rue de Charenton, 75012.*

### **8 - Théâtre : «J'ai trop trimé» - Compagnie Théâtre des Turbulences - La Maison des Femmes de Paris, RAJFIRE, Femmes Migrantes Debout ! et AWODIAG - 24 février**

Nous vous invitons toutes et tous à la représentation de la pièce «J'ai trop trimé» de la compagnie Théâtre des Turbulences. La représentation sera suivie d'un temps de partage et d'échanges.

Les discriminations sont illégales, elles sont interdites par le Code du travail et le Code pénal lorsqu'elles sont commises contre un-e salarié-e, une personne physique ou morale «en raison de son origine, de son sexe, de ses moeurs, de son orientation ou identité sexuelle, de son âge,

de sa situation de famille ou de sa grossesse, de ses caractéristiques génétiques, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou mutualistes, de ses convictions religieuses, de son apparence physique, de son nom de famille, de son lieu de résidence ou en raison de son état de santé ou de son handicap» (Art. L1132-1 Code du travail).

Et pourtant de telles discriminations existent, multiples et le plus souvent imbriquées. Il faut les identifier et les combattre, se battre pour les droits et pour l'égalité, porter cette lutte dans l'espace public. Un de ces espaces où s'exercent des discriminations est celui de l'emploi et du travail. • Pour en débattre, témoigner, s'informer, se former, nous vous proposons d'assister à la représentation de la pièce de théâtre «J'ai trop trimé. Cette soirée est ouverte à tous et toutes.

• Nous proposons ensuite à la Maison des femmes de Paris des ateliers juridiques lundi 29 février et mercredi 16 mars de 18h à 20h et une séance de théâtre forum, qui seront réservés aux femmes afin qu'elles puissent s'exprimer, s'approprier leurs droits et prendre en charge leur action.

*24 février, 19h, Maison des associations, 181 avenue Daumesnil, 75012 Paris- M° Dugommier.*

## LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

### **9 - Livre : « Penser avec Françoise Collin. Le féminisme et l'exercice de la liberté »**

Édition établie par Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Florence Rochefort. Textes de Carmen Boustani, Rosi Braidotti, Geneviève Fraisse, Diane Lamoureux, Martine Leibovici, Mara Montanaro, Florence Rochefort, Marthe Rosenberg, Monique Schneider, Marie-Blanche Tahon, Michèle Zancarini-Fournel.

Cet ouvrage invite à découvrir, ou redécouvrir, l'œuvre de Françoise Collin (1928-2012), figure majeure du féminisme européen de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, fondatrice de la première revue féministe francophone, *Les Cahiers du Grif*.

Ses livres, ses articles composent une œuvre éclatée et pourtant très aboutie, inséparable de son cheminement personnel, de son souci constant d'allier le penser et l'agir en un même mouvement. S'y exprime, en toute liberté et responsabilité, la force créatrice de l'écrivaine d'avant-garde comme celle de la philosophe et de l'intellectuelle qui pense, à travers l'étude passionnée d'Hannah Arendt, le féminisme et le politique, et réfléchit avec Blanchot et Levinas à l'art et à l'écriture.

Internationales et pluridisciplinaires, les contributions réunies dans cet ouvrage illustrent des aspects spécifiques de son œuvre. La juxtaposition des points de vue, des lectures, révèle les différents registres d'une pensée qui, dans un constant va-et-vient entre théorie et pratique, réflexion et engagement, s'est déployée à l'écart des écoles, des courants, des systèmes.

*Format: 15,5 x 20 cm - 192 p. - ISBN 979-10-90062-06-1 - Prix: 18,00 € - En librairie*

### **10 - Pourquoi les femmes sont-elles moins bien rémunérées que les hommes dans les trois fonctions publiques ?** - Chloé Duvivier, Joseph Lanfranchi, Mathieu Narcy - Centre d'études de l'emploi

Malgré des actions visant à favoriser l'égalité professionnelle entre femmes et hommes au sein de la Fonction publique, les écarts de salaire y demeurent importants

L'objectif de l'étude présentée ici est d'identifier et de quantifier les principales sources des inégalités de rémunération totale parmi les agents titulaires, masculins et féminins, en distinguant Fonction publique d'État (FPE), Fonction publique hospitalière (FPH) et Fonction

publique territoriale (FPT).

Si les différences de temps de travail constituent l'une des deux principales sources de l'écart de rémunération selon le sexe au sein de chaque fonction publique, c'est uniquement dans la fonction publique hospitalière que ce facteur en est la cause première. En revanche, c'est la ségrégation professionnelle dont une part non négligeable est verticale, i.e. provenant d'accès inégaux à la catégorie A+, à certains corps et grades, qui est la cause majeure de l'écart salarial dans les fonctions publiques d'État et territoriale. Ces résultats suggèrent de prendre ou de renforcer des mesures promouvant l'égalité de rémunérations spécifiques à chaque fonction publique.

à télécharger sur:

<http://www.cee-recherche.fr/publications/connaissance-de-lemploi/pourquoi-les-femmes-sont-elles-moins-bien-remunerees-que-les-hommes-dans-les-trois>

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;  
Tel : 06 80 63 95 25, marchfem@rezisti.org ; <https://marchemondialesdesfemmes2015.wordpress.com/>